

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames les Secrétaires municipales, Messieurs les Secrétaires municipaux,

En référence au message ci-dessous et tenant compte de la Journée nationale de deuil prévue le vendredi 9 janvier prochain, je vous informe que les autorités cantonales ont prévu de prolonger la mise en berne du drapeau cantonal jusqu'à cette date.

Nous vous laissons le soin de juger de l'opportunité de prolonger également la mise en berne de vos drapeaux respectifs et vous remercions encore pour votre collaboration en ces jours difficiles.

Avec mes respectueuses salutations.

MICHEL STAFFONI
CHANCELIER D'ÉTAT

CHANCELLERIE D'ÉTAT
Place du Château 4, 1014 Lausanne
+41 21 316 19 58
+41 79 425 60 14
michel.staffoni@vd.ch

VD.CH

De : Gaillard Joëlle joelle.gaillard2@vd.ch **De la part de** Info DGAIC

Envoyé : vendredi, 2 janvier 2026 08:27

Cc : Staffoni Michel michel.staffoni@vd.ch; Vodoz Francois francois.vodoz@vd.ch; ucv_ucv.ch ucv@ucv.ch; info_adcv.ch info@adcv.ch

Objet : Message de la Chancellerie d'Etat - Mise en berne des drapeaux au sein des communes

Nous vous transmettons ci-après le message de la Chancellerie d'Etat adressé aux communes vaudoises.

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Secrétaires municipaux,

A la suite de l'incendie dramatique survenu dans la nuit de la St-Sylvestre à Crans-Montana, le Conseil d'Etat vous invite à mettre les drapeaux de vos communes en berne en signe de deuil et de solidarité durant les cinq prochains jours à l'image de la décision prise par la Confédération.

Il vous en remercie d'avance et vous prie de croire à l'assurance de sa considération et de ses sentiments distingués.

F. Vodoz

FRANCOIS VODOZ
VICE-CHANCELIER
CHANCELLERIE D'ÉTAT
Place du Château 4 – 1014 Lausanne
+41 21 316 05 14
+79 503 11 08
francois.vodoz@vd.ch

VD.CH